

Communiqué de presse - jeudi 11 mai

Avenir énergétique de la France : 7 raisons de faire le choix d'un mix 100% énergies renouvelables

2023 est une année charnière pour l'avenir énergétique de la France. Un projet de programmation pluriannuelle de l'énergie 2024-2033, impliquant des choix décisifs sur notre mix énergétique, sera présenté à l'automne. Afin d'éclairer les débats, le CLER-Réseau pour la transition énergétique met en ligne une publication détaillée et argumentée dans la collection *Comprendre*, baptisée "[7 bonnes raisons de faire le choix d'un mix 100% énergies renouvelables](#)". Pour l'association, un horizon 100 % renouvelables est non seulement possible, mais aussi souhaitable !

Le nucléaire en option, les énergies renouvelables incontournables !

Les travaux de prospective menés par [RTE](#) et [l'ADEME](#), publiés à l'automne 2021, présentent le nucléaire comme une option alors que les énergies renouvelables sont quant à elles incontournables pour bâtir notre futur énergétique. L'urgence climatique et les menaces sur la sécurité d'approvisionnement énergétique nécessitent une réponse immédiate et à la hauteur des enjeux. Alors qu'il faut 15 à 20 ans pour construire un EPR, les énergies renouvelables sont rapidement déployables. Il suffit de quelques mois pour le photovoltaïque en toiture ou sur ombrière, 4 à 5 ans pour le solaire au sol et l'éolien terrestre.

Les énergies renouvelables : peu coûteuses et source de retombées économiques

L'éolien et le photovoltaïque sont aujourd'hui les moyens de production disponibles les moins chers du fait de la baisse spectaculaire des coûts ces dernières années. Mieux encore, ils ont déjà commencé à rembourser les subventions accordées depuis 20 ans : plus de 8 milliards d'euros reversés en 2022 au budget de l'État, un chiffre qui pourrait d'après la [Commission de régulation de l'énergie](#) s'élever à 38 milliards d'euros en 2023. À cette manne nationale viennent s'ajouter les retombées économiques locales des projets : création d'emplois, soutien aux actions territoriales, financement des services publics ... L'argent généré par les énergies renouvelables doit permettre de financer une transition juste et durable !

Pour Marc Jedliczka, vice-président du CLER-Réseau pour la transition énergétique :

"Les bénéfices des énergies renouvelables en matière d'autonomie énergétique, de décarbonation de l'économie et de finances publiques ne sont plus à démontrer. La prochaine programmation pluriannuelle de l'énergie n'est pas encore écrite. La France peut et doit prendre le chemin d'un mix énergétique 100 % énergies renouvelables !"

["7 bonnes raisons de faire le choix d'un mix énergétique 100 % énergies renouvelables"](#)

Publication de la collection *Comprendre* du CLER-Réseau pour la transition énergétique, avril 2023.

1. Une solution techniquement fiable
2. Des énergies compétitives
3. Un déploiement plus rapide
4. Des infrastructures simples à recycler et sans danger
5. Une sécurité d'approvisionnement garantie
6. Une manne financière pour l'État et des retombées économiques pour tous
7. Une réduction rapide et radicale des émissions de gaz à effet de serre

En savoir + : cette publication a été diffusée dans le cadre de la consultation publique en ligne sur le site www.debatpublic.fr/nouveaux-reacteurs-nucleaires-et-projet-penly/les-cahiers-dacteurs-3461 (cahier n°59)

Contact presse :

Stéphanie Cayrol - responsable communication : stephanie.cayrol@cler.org - 06 63 75 33 89

À propos du [CLER-Réseau pour la transition énergétique](#)

Le CLER - Réseau pour la transition énergétique est une association qui regroupe plus de 300 structures (associations, entreprises, collectivités) engagées dans la mise en œuvre d'une transition énergétique ambitieuse partout en France.